



Conférence des Parties

Dix-neuvième session

Varsovie, 11-22 novembre 2013

Point 2 e) de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

Admission d'organisations en qualité d'observateurs

**Admission d'observateurs: organisations présentant
une demande de statut d'observateur**

Note du secrétariat

1. L'admission d'organisations intergouvernementales ou non gouvernementales en qualité d'observateurs aux sessions de la Conférence des Parties est régie par le paragraphe 6 de l'article 7 de la Convention, qui dispose notamment que: «Tout organe ou organisme national ou international, gouvernemental ou non gouvernemental compétent dans les domaines visés par la Convention, qui a fait savoir au secrétariat qu'il souhaite être représenté à une session de la Conférence des Parties en qualité d'observateur, peut y être admis en cette qualité à moins qu'un tiers au moins des Parties présentes n'y fassent objection.».

2. À sa première session, la Conférence des Parties a décidé que le secrétariat inviterait aux futures sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires toutes les organisations intergouvernementales ou non gouvernementales admises à cette session et aux sessions ultérieures, à moins qu'une objection concernant telle ou telle organisation ne soit formulée conformément à la Convention et au projet de règlement intérieur actuellement appliqué¹. Par conséquent, toutes les organisations admises aux sessions précédentes de la Conférence des Parties (à l'exception de celles qui avaient été admises à une seule session) ont été avisées par le secrétariat de la tenue de la dix-neuvième session de la Conférence des Parties conformément à l'article 8 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, sans préjuger des décisions que celle-ci pourrait prendre à cet égard. Seules les organisations qui demandent à participer pour la première fois aux travaux de la Conférence des Parties seront soumises à la procédure d'admission.

¹ FCCC/CP/1995/7, par. 22.

3. Le secrétariat a dressé, pour examen par la Conférence des Parties, la liste des nouvelles organisations intergouvernementales ou non gouvernementales qui satisfont aux critères énoncés dans la Convention, aux dispositions du projet de règlement intérieur et à la pratique établie et qui ont fait savoir qu'elles souhaitaient être admises en qualité d'observateurs aux sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires (voir l'annexe).

4. Pour établir cette liste, le secrétariat a tenu dûment compte des dispositions du paragraphe 6 de l'article 7 de la Convention et des articles 7 et 8 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, ainsi que de l'usage, approuvé par l'Organe subsidiaire de mise en œuvre², qui veut que les organisations intergouvernementales ou non gouvernementales prouvent leur compétence dans les domaines visés par la Convention et confirment leur statut de personne morale indépendante et d'organisme à but non lucratif et/ou non assujéti à l'impôt, dans un État Membre de l'Organisation des Nations Unies, d'une institution spécialisée des Nations Unies ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique, ou dans un État partie au Statut de la Cour internationale de Justice.

5. Les membres du Bureau de la Conférence des Parties ont reçu la liste des nouveaux candidats et n'ont émis aucune objection. Toutes les organisations concernées ont été avisées qu'elles étaient admises à titre provisoire, étant entendu qu'il appartenait à la Conférence des Parties de se prononcer en dernier ressort sur leur admission en qualité d'observateurs. La Conférence est invitée, à la 1^{re} séance de sa dix-neuvième session, à accorder le statut d'observateur aux organisations intergouvernementales ou non gouvernementales figurant sur la liste jointe en annexe.

6. Les Parties à la Convention qui sont également parties au Protocole de Kyoto pourront se rappeler qu'à l'alinéa *c* du paragraphe 2 de la décision 36/CMP.1, il a été prévu que, s'agissant des articles 6 et 7 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué:

a) Les organisations admises en qualité d'observateurs aux sessions précédentes de la Conférence des Parties seraient admises à la première session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP);

b) Il serait procédé en une seule fois à l'admission des organisations en qualité d'observateurs aux sessions de la Conférence des Parties et de la CMP, les décisions sur l'admission des organisations en qualité d'observateurs étant prises par la Conférence des Parties.

² FCCC/SBI/2004/10, par. 100.

Annexe

Liste des nouvelles organisations souhaitant être admises en qualité d'observateurs à la dix-neuvième session de la Conférence des Parties

Organisations intergouvernementales

1. Adaptation Fund Board, Washington, D.C., United States of America
2. Caribbean Development Bank (CDB), Saint Michael, Barbados
3. Global Green Growth Institute (GGGI), Seoul, Republic of Korea
4. Instituto Interamericano de Cooperación para la Agricultura (IICA), San Isidro, Costa Rica
5. Permanent Secretariat of the Alpine Convention {Ständiges Sekretariat des Übereinkommens zum Schutz der Alpen}, Innsbruck, Austria

Organisations non gouvernementales

1. All India Women's Conference (AIWC), New Delhi, India
2. Arizona State University (ASU), Glendale, United States of America
3. Association des Scientifiques Environnementalistes pour un Développement Intégré (ASEDI), Lome, Togo
4. Association Française Pour les Nations Unies – Aix-en-Provence (AFNU-Aix), Aix-en-Provence, France
5. Association of Climate Change Officers (ACCO), Washington, D.C., United States of America
6. BBC Media Action, London, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
7. Belgrade Open School {Beogradska otvorena škola} (BOS), Belgrade, Serbia
8. Buddhist Tzu Chi Foundation, San Dimas, United States of America
9. Center for American Progress (CAP), Washington, D.C., United States of America
10. Center for Global Development (CGD), Washington, D.C., United States of America
11. Center for Resource Solutions (CRS), San Francisco, United States of America
12. Climate Change Center, Seoul, Republic of Korea
13. Climate Concept Foundation, Hamburg, Germany
14. CliMates, Paris, France
15. CO2GeoNet – The European Network of Excellence on Geological Storage of CO2 {CO2GeoNet Réseau d'Excellence Européen Sur le Stockage Géologique de CO2} (CO2GeoNet), Orléans, France

16. Deep South Center for Environmental Justice, Inc. {The Southern Center for Environmental Justice, Incorporated} (DSCEJ, INC), New Orleans, United States of America
17. Environmental Restoration and Conservation Agency (ERCA), Kawasaki, Japan
18. Family Health International (FHI 360), Durham, United States of America
19. Finnish NGO Platform KEPA {Kepa ry} (KEPA), Helsinki, Finland
20. Forests of the World {Verdens Skove}, Aarhus C, Denmark
21. Foundation of Taiwan Industry Service (FTIS), Taiwan, Province of China
22. Friends World Committee for Consultation (FWCC), London, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
23. Global Alert for Defence of Youth and the Less Privileged (GADYLP), Lagos, Nigeria
24. Global Alliance for Incinerator Alternatives (GAIA) Philippines Inc., Quezon City, Philippines
25. Global Buildings Performance Network (GBPN), Paris, France
26. Global Green Environmental Network (GLOGEN), Tema, Ghana
27. HACEY's Health Initiative (HACEY), Lagos, Nigeria
28. Hangzhou Eco-Culture Association (HZECA), Hangzhou, China
29. Institute for Environment and Development Sustainability {Institute of Environmental and Development Sustainability} (IEDS), Dar es Salaam, United Republic of Tanzania
30. International Environmental Communication Association (IECA), Cincinnati, United States of America
31. iuventum e.V., Uelzen, Germany
32. Kejibaus, Akure, Nigeria
33. Kenya Climate Change Working Group Association (KCCWGA), Nairobi, Kenya
34. Macalester College, Saint Paul, United States of America
35. Michael Succow Foundation for the Protection of Nature {Michael Succow Stiftung zum Schutz der Natur} (MSF), Greifswald, Germany
36. National Association for the Advancement of Colored People (NAACP), Baltimore, United States of America
37. National Youth Achievement Award Association (NYAA), Singapore
38. Nature Code – Centre of Development & Environment {Nature Code – Zentrum für Entwicklung & Umwelt} (NC), Mattsee, Austria
39. New Zealand Youth Delegation Incorporated (NZYD), Auckland, New Zealand
40. P3 Foundation (P3F), Auckland, New Zealand
41. R20 – Regions of Climate Action (R20), Versoix, Switzerland
42. Rare, Arlington, United States of America
43. Remote Sensing Technology Center of Japan (RESTEC), Tokyo, Japan
44. Research and Development Centre, Nepal (RDC Nepal), Kathmandu, Nepal

45. Réseau Français des Étudiants pour le Développement Durable (REFEDD), Paris, France
 46. Royal Society for Conservation of Nature (RSCN), Amman, Jordan
 47. St. Louis Aquacenter, Inc., St. Louis, United States of America
 48. Sustainable Environmental Development Watch (SusWatch), Nairobi, Kenya
 49. Swarthmore College, Swarthmore, United States of America
 50. United States Council for International Business {United States Council for the International Business, Incorporated} (USCIB), New York, United States of America
 51. University of Maryland (UMCP), College Park, United States of America
 52. University of Montana (UM), Missoula, United States of America
 53. University of Zurich {Universität Zürich} (UZH), Zurich, Switzerland
 54. Vasudha Foundation, New Delhi, India
 55. World Farmers' Organisation {Organizzazione Mondiale Degli Agricoltori} (WFO), Rome, Italy
-